

Sujet : Re: Biviers - Pose d'un regard sur l'eau en limite du domaine public

De : Marcel Bourbousson <marcel.jacky.bb@gmail.com>

Date : 01/02/2021 à 14:33

Pour : jeanpierre.odion@aliceadsl.fr

Bonjour monsieur, Non, je n'ai pas changé d'avis concernant ma non participation aux frais de pose du regard précité. Mais je suis étonnée que ce regard puisse être à la charge des lotisseurs dès lors qu'il est destiné à recevoir un compteur devant facturer, aux propriétaires actuels et futurs, les mètres cubes d'eau perdus en cas de nouvelle fuite. Ce compteur étant pour le seul bénéficiaire de Véolia, le distributeur, pourquoi ne prend-il pas à sa charge la totalité de la dépense ? Recevez mes salutations distinguées. J. Bourbousson.

Le lun. 1 févr. 2021 à 11:24, Jean-Pierre ODION <jean-pierre.odion@sfr.fr> a écrit :

Bonjour Madame,

Je reviens vers vous au sujet de la pose d'un regard sur le réseau d'eau potable en limite du domaine public, présentée par la ComCom comme une mise en conformité. Cette mise en conformité n'est imposée qu'à partir du moment où la Comcom a un moyen de contrainte. En l'occurrence, elle ne délivrera l'attestation de conformité de notre lotissement que si l'on réalise le regard.

J'ai bien essayé à la réunion de chantier de mardi dernier de convaincre M. MARTORELL de la ComCom de reporter la pose mais il n'a pas changé de position.

Donc si vous ne souhaitez pas prendre en charge pour l'instant la part de ces frais, nous devons les assumer seuls ou bloquer notre lotissement en attendant une décision de votre part.

Dans la mesure où tôt ou tard, il faudra poser ce regard, voyez-vous une autre solution entre nous ?

Veillez recevoir, Madame, mes salutations distinguées.

Jean-Pierre ODION

Le 04/01/2021 à 15:51, Marcel Bourbousson a écrit :

Bonjour monsieur Odion, Je vous remercie pour vos vœux, je vous souhaite également une bonne année 2021. J'ai pris connaissance de votre mail et me suis renseignée sur ces nouvelles techniques consistant à identifier et réparer ces fuites sur les canalisations d'eaux usées. J'avais cru comprendre que vous envisagiez tant pour l'eau